



Conditions générales d'inscription au centre aéré des Allévays pendant les vacances de Pâques, d'été et d'automne

Le centre aéré des Allévays, géré par le Service de la Cohésion sociale de la Ville de Nyon, est ouvert lors des vacances de Pâques, d'été et d'automne.

Pour qui ?

Enfants âgés de 4 (sans couches) à 12 ans (scolarisés en 1P à 8P), domicilié à Nyon, sans solution de garde et sans besoins particuliers.

Langue

Les enfants inscrits au camp doivent savoir suffisamment parler le français pour comprendre les moniteurs et les autres enfants et se faire comprendre d'eux. Un enfant qui ne remplirait pas cette condition ne peut pas participer au camp. Le cas échéant, les parents seront tenus de venir le chercher immédiatement. Aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Lieu

Centre aéré des Allévays, une maison à l'orée de la forêt avec un grand espace extérieur.

Lieu de départ et d'arrivée : parking des bus sur la Place Perdtemps (à côté de la salle communale, rue des Marchandises 4)

Horaires et déroulement de la journée

Arrivée des enfants : entre 7h45 et 8h au lieu de départ

Départ du bus : 8h **précise !**

Déroulement de la journée :

- 9h-12h Activités diverses en groupe, encadrées par des moniteurs
- 12h Repas
- 13h-16h Jeux, promenades, activités sportives, bricolages
- 16h Petit goûter

Arrivée du bus et reprise des enfants : 17h30 à Perdtemps

Les parents ou le représentant légal sont tenus d'annoncer l'arrivée et le départ de l'enfant auprès des moniteurs à Perdtemps.

Si l'enfant n'est pas accompagné, le formulaire d'« autorisation parentale » disponible sur notre page nyon.ch/camps, doit impérativement être envoyé au préalable à l'adresse e-mail allevays@nyon.ch.

Les enfants non-accompagnés sont également tenus de s'annoncer eux-mêmes auprès des moniteurs à leur arrivée et au moment de leur départ.

Activités

Pendant le camp, des activités à thème (sportives, culturelles et créatives) sont proposées aux enfants. Ils sont encadrés par des monitrices et moniteurs ayant reçu une formation d'animation. Pour les groupes des plus grands en été, en fonction de la météo : une sortie piscine est proposée et ils pourront en principe participer à une nuit sous tente.

Matériel

Les activités quotidiennes peuvent avoir lieu à l'extérieur par tous les temps. Pensez à munir votre enfant de vêtements chauds, de vestes et de chaussures adaptées, ainsi que de pantoufles pour l'intérieur. Prévoyez aussi des vêtements de rechange et des bottes en caoutchouc, en cas de pluie.

SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

Les parents sont priés de vérifier chaque jour que leur enfant ne prenne pas des jouets ou du matériel électronique (iPad, portable, téléphone mobile, montre connectée. etc.) depuis la maison. En cas de non-respect de cette règle, le Service de la Cohésion sociale se dégage de toute responsabilité.

L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée pendant le centre aéré.

Absences

Il est attendu des enfants inscrits qu'ils participent intégralement aux semaines de vacances auxquelles ils sont inscrits.

En cas de force majeure, toute absence de l'enfant doit être signalée dès que possible au numéro suivant : 022 316 40 60

Assurance

Les enfants doivent être assurés contre les risques d'accidents. Par ailleurs, l'enfant doit être couvert par une assurance Responsabilité civile (RC). Les parents ou le représentant légal assument la pleine responsabilité des dégâts matériels causés par les enfants, volontairement ou non.

Prix

| | Semaine à 4 jours | Semaine à 5 jours |
|------------------------------|-------------------|-------------------|
| Pour 1 enfant | CHF 160.- | CHF 200.- |
| Dès le 2 ^e enfant | CHF 136.- | CHF 170.- |
| Dès le 3 ^e enfant | CHF 120.- | CHF 150.- |

Inscription et annulation

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.

L'enfant est officiellement inscrit lorsque les parents reçoivent une confirmation écrite (par email) ainsi que la facture à payer dans les 10 jours.

Une fois la facture reçue, le camp ne pourra plus être annulé et la totalité du montant sera due.

En cas d'accident ou de maladie et sur présentation d'un certificat médical, jusqu'à 5 jours avant le début du camp, la totalité du prix sera remboursée.

En cas d'accident ou de maladie le jour de l'accueil au centre aéré, et même sur présentation d'un certificat médical, aucun remboursement ne sera possible.

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à vous adresser à notre Service pour demander un soutien ou un arrangement.

Droit à l'image

Dans le cadre des différentes activités et animations, des photos ou des enregistrements audiovisuels des enfants peuvent être pris à titre promotionnel. Les parents ne pourront prétendre à une quelconque rétribution pour la diffusion de ces images. Les parents qui ne souhaitent pas que les images de leur enfant soient utilisées doivent le signaler avant le début du camp à allevays@nyon.ch.

Aspect médical

Tout problème médical pouvant avoir des répercussions sur les activités de l'enfant, sa sécurité et/ou sur son bien-être pendant le camp devra nous être signalé par écrit avant le début du camp à allevays@nyon.ch.

Attention aux tiques : il est de votre responsabilité de protéger votre enfant des tiques avant le départ aux Allévays et de vérifier, chaque fin de journée, que votre enfant n'a pas été piqué.

Repas

Veuillez donner un bon petit déjeuner à votre enfant car aucune collation n'est prévue. Si vous le souhaitez, vous pouvez glisser un goûter dans son sac pour ses 10 heures.

A midi, un repas chaud est servi aux enfants ou un pique-nique en cas de sortie. Une collation est distribuée à 16h.

Attention, aucun régime spécial n'est prévu. Le cas échéant, les parents fournissent le repas de leur enfant (raisons : religieuses, culturelles, allergies, intolérances).

SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

Vous trouverez les repas des semaines sur le lien <http://college-nyon.eldora.ch> (sous réserve de toutes modifications).

Renvoi

La Ville de Nyon se réserve le droit de refuser l'accès d'un enfant aux activités, avec effet immédiat et sans remboursement, s'il ne respecte pas les règles de sécurité et les conditions générales d'inscription ci-dessus.

Urgences

En cas d'accident ou toute autre urgence, les moniteurs prendront les mesures urgentes nécessaires et contacteront les parents.

Contact

Pour toutes demandes, merci de contacter le Service de la Cohésion sociale par téléphone au 022 316 40 60 (heures de bureau) ou par email à allevays@nyon.ch.

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez joindre la Responsable du Centre aéré directement au numéro 079 225 87 97.

Nyon, le 11 novembre 2021